



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Convocation adressée par mail, le mardi 3 mars par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le jeudi 12 mars de 18h à 19h24, à l'école maternelle du Val, à Olivet.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme OUDOT	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme BOILE Mme MENGELLE M. SAUTEREAU	Enseignants
Mme MAGHFOUR	IEN
ELUS	
M. DENOUX	Conseiller Municipal
PARENTS D'ELEVES	
Mme GUYOMARC'H Mme NOLLET M. CHAMEAUX M. MAUBOUET	Parents

Membres invités

Nom	Qualité
M. VILLERMET	Manager d'école
Mme MEUNIER	ATSEM
Mme SAUSSAC	Mairie, directrice pôle enfance et citoyenneté
Mme NOUZILLE	Mairie, responsable patrimoine bâtiment

Membres absents et excusés

Nom	Qualité
Mme LOUCHART	Psychologue scolaire
Mme MURA	Enseignante
Mme PLISSON	DDEN

En introduction, la Présidente nomme les secrétaires de séance : M. Sautereau et Mme Nollet.

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil.
- Présentation de la future école (Mairie).
- Validation du précédent PV.
- Fonctionnement de l'école.
- La vie de l'école.
- La sécurité : PPMS.
- Les questions de l'Association des Parents d'Elèves, APE

Les questions de l'APE (Association des Parents d'Elèves) :

Ecole : Une sieste peut-elle être proposée aux élèves de moyenne section au regard de la place disponible ?

1. Présentation de l'équipe pédagogique et des membres du Conseil

Un tour de table est effectué afin de présenter les membres du conseil d'école.

2. Présentation de la future école

M. Denoux rappelle que la période de compétitivité des appels d'offre est terminée et informe qu'un projet a été retenu. Ce projet est amené à s'affiner et des modifications y seront apportées. Il est pensé sur la durée, sur une échelle de temps de 40 à 50 ans. D'autres temps de présentation arriveront dans le futur au rythme des modifications qui seront apportées.

Présentation du projet :

Le projet est porté par le groupement Eiffage, en collaboration avec un architecte. L'idée principale est de rappeler l'esprit pépinière, symbole du quartier ainsi que l'architecture des hangars à bateaux, évoquant les bords du Loiret.

Mme Saussac précise que le parking, tel qu'il est présenté actuellement, subira des modifications car cela ne fonctionne pas en l'état.

Elle explique que le terrain est en zone inondable, ce qui entraîne des contraintes au niveau de la construction. Cela explique en partie le choix des 2 étages. Le côté « maternelle » aura notamment une salle de classe et l'espace pour l'UEMA au rez-de-chaussée. Les autres salles de classe seront à l'étage. Une vigilance est prévue sur le choix des escaliers (pente douce).

Les salles de classe côté « élémentaire » seront à l'étage.

L'espace cantine sera également retravaillé pour correspondre au mieux au fonctionnement souhaité (2 services en maternelle, un self en service continu en élémentaire).

Le bâtiment est pensé pour utiliser des énergies renouvelables (géothermie, panneaux photovoltaïques).

Questions :

Les cours de récréation seront-elles suffisamment grandes ?

Mme Saussac assure que la cour sera bien dimensionnée, au-dessus des normes minimums. Les erreurs faites pour l'école de la Cerisaie ne seront pas reproduites.

Le ratio « mètres carrés par élève » de la cour maternelle dans la future école du Val (compte-tenu du nombre d'enfants scolarisés à ce jour) est de 12,8m²/enfant.

Est-il possible de mettre deux classes de maternelle au rez-de-chaussée ?

La réponse est non.

Comment sera organisé le dépose -minute ?

Il sera différent de l'actuel qui pose problème. Il est prévu qu'il soit possible de stationner sur un emplacement réservé afin de ne pas gêner les véhicules qui arrivent.

Mme Saussac précise qu'on ne peut pas construire un grand parking pour une utilisation sur des créneaux restreints (entrée et sortie d'école). Elle précise également le choix d'encourager l'utilisation de mobilités douces comme l'utilisation du vélo.

M. Denoux rappelle le choix de ne pas surdimensionner l'école.

Mme Magfour abonde en ce sens et rappelle la baisse démographique et la baisse du nombre d'élèves.

Que vont devenir les bâtiments actuels ?

Ce n'est pas encore déterminé.

Y aura-t-il un garage à vélo ? Comment fonctionnera-t-il ?

Oui, l'accès sera commun pour les élèves et parents de l'élémentaire et de la maternelle. Le fonctionnement reste à déterminer (piste de l'utilisation d'un code temporaire).

Budget de l'entretien de l'école ?

Il est prévu sur le budget 2028. Le groupement Eiffage assure l'entretien technique des bâtiments pendant 3 ans, puis donne le relais aux services municipaux à l'issue de ces 3 ans.

Quand seront plantés les arbres ? Quelle sera la hauteur des arbres au moment de la plantation ?

Ils seront certainement plantés à la fin des travaux. Un parent s'inquiète du fait qu'ils apporteront peu d'ombre au début s'ils sont plantés trop petits.

M. Dénoux explique qu'on ne peut pas les planter trop grands car il y a trop de pertes.

L'objectif est une mise en fonctionnement pour la rentrée de septembre 2028.

Fin de la présentation.

3. Validation du précédent PV

Madame OUDOT évoque la rédaction du précédent procès-verbal. Ce PV retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Retour sur le précédent compte-rendu du 10 novembre 2025 : le conseil d'école et son rôle ; bilan des élections des représentants des parents d'élèves ; présentation de l'équipe pédagogique, des effectifs et de la répartition des élèves dans les classes ; présentation de la classe UEMA et du RASED ; les budgets (municipalité et coopérative scolaire) ; le règlement intérieur et la sécurité (PPMS).

Le procès-verbal du précédent conseil est approuvé à l'unanimité ce jour.

4. Fonctionnement de l'école

4.1 Coopérative scolaire

Le bilan intermédiaire de la coopérative scolaire est présenté par Valérie Boile.

Les dépenses concernent :

- Sorties (spectacle et cinématernelle) : 130€
- Achat de matériel pédagogique : 2450€
- Gouter de Noël et trottinettes : 200€

Les prochaines dépenses concerneront la dernière séance de cinématernelle, le règlement de la classe Poney et de la sortie pédagogique des PS et MS à la ferme en fin d'année.

Depuis le dernier conseil d'école, les bénéfiques proviennent de :

- La vente de photographies (589€)
- La vente de crêpes (355€)

A ce jour, le montant sur le compte de la coopérative scolaire est 2366€.

4.2 Budget mairie

Concernant le budget investissement, nous allons demander des accessoires pour les classes, du matériel pour la salle de motricité et des jeux de cour.

4.3 Travaux

Les demandes de travaux sont transmises à M. Villermet par la directrice ou les ATSEM.

M. Villermet précise qu'il y a eu de petites réparations (plomberie, fuite, néons ...).

Un projet de rack à vélos est en cours de réalisation entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

5. La vie de l'école

5.1 L'évaluation d'école :

L'évaluation des écoles du Val aura lieu le lundi 16 mars (en élémentaire le matin et en maternelle l'après-midi).

Les évaluateurs s'entretiendront avec les différentes personnes liées à la vie des écoles.

5.2 Les concertations :

- Conseils de cycle 1 : les enseignants échangent sur le suivi des élèves, la mise en œuvre et l'harmonisation de situations pédagogiques permettant la réussite des élèves et la cohérence des apprentissages.
- Conseils de cycle 1 et 2 : un bilan sur les évaluations nationales a été présenté par les collègues de l'élémentaire le 3 février 2026. Nous avons également échangé sur l'organisation des liaisons maternelle/élémentaire le mardi 3 mars. Le prochain conseil est prévu le 16 juin 2026.
- Conseil des maîtres : les enseignants se réunissent les mardis midi afin d'échanger sur le fonctionnement de l'école, les différents projets et également sur le suivi des élèves.

5.3 Le suivi des élèves :

Les cahiers de réussites des élèves ont été remis aux parents une fois lors de rendez-vous individuels. Cela a permis d'expliquer l'utilisation de ces cahiers et de faire le point sur la scolarité des élèves.

Equipe éducative des élèves / Equipe de suivi de scolarisation : elles permettent de faire un point sur la scolarité de l'élève en difficulté et de prendre des décisions (actions en classe, demandes d'aides extérieures, ...) visant à l'aider. À ce jour, neuf réunions ont été menées et quatre sont en préparation.

RASED : prises en charges des élèves, observation dans les classes :

Demandes d'aide : 5 transmises, 3 en cours.

Interventions de la psychologue : 3

Question : Y a-t-il le même nombre d'interventions par rapport à l'année dernière ?

Il y en a eu moins que l'année dernière au même moment de l'année.

Vous pouvez joindre les membres du RASED en laissant un message au 02-38-22-56-74 ou par mail : rased-olivet@ac-orleans-tours.fr

Inclusions des élèves de la classe arc-en-ciel :

- 3 élèves de MS sont inclus dans la classe PS/MS de Delphine : Temps d'accueil + Temps d'ateliers + temps de motricité mardi et jeudi + temps de regroupement mardi.

- 2 élèves de GS sont inclus dans la classe PS/GS de Nathalie : Temps d'accueil + Temps d'ateliers + temps de motricité lundi et vendredi + temps de regroupement mardi et jeudi. En projet, inclusion pour les sciences vendredi après la récréation.

- 2 élèves de GS sont inclus dans la classe MS/GS de Valérie : Temps d'accueil + Temps d'ateliers + temps de motricité mardi et vendredi + temps de regroupement jeudi.

5.4 Les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires sont menées par les enseignantes pendant le temps méridien et concerne la prise en charge d'une quinzaine d'élèves présentant des difficultés dans les apprentissages :

MS : travail sur la motricité fine, le graphisme et la numération

GS : travail sur la phonologie, l'écriture en cursive, la reconnaissance des lettres dans les trois écritures et la résolution de problèmes.

5.5 Projets liaisons inter-cycles :

- Liaison Maternelle/ crèche : il est prévu de réaliser une liaison sur le même schéma que l'année dernière, à savoir trois visites de l'école courant juin (salle de motricité, cour de récréation, classes et restauration)

- Inscriptions : elles sont en cours en mairie. Les admissions se feront auprès de la directrice à réception des certificats d'inscription fournis par la municipalité.

- Visite école : une visite de l'école est prévue fin juin pour les élèves qui feront leur rentrée en septembre 2026 à l'école du Val.

- Liaison Maternelle/ cycle 2, les actions envisagées sont les suivantes :
 - Les mardis après-midi en période 5, les élèves de CE1/CE2 (par groupe de 3 à 4 élèves) viendront lire des albums sur le thème du voyage aux élèves de moyenne section.
 - Des décloisonnements seront organisés les 12 et 19 juin, les élèves de grande section assisteront à deux reprises à des séances avec une demi classe de CP, les CP (en plus grand nombre), viendront le 12 ou le 19 juin en maternelle.
 - Une visite de l'école élémentaire qui permettra de présenter les jeux de cour pendant les récréations par les CM1/CM2 et les règles de vie par la directrice de l'école élémentaire sera organisée le lundi 29 juin.
 - Un rituel de passage au CP sera organisé le jeudi 2 juillet.
 - Au niveau périscolaire, les GS iront découvrir le self de la restauration élémentaire avec les CP deux ou trois fois au cours du mois de juin. Les dates seront déterminées en fonction des dates de sortie des classes élémentaires.
- Liaison Maternelle / Élémentaire / Périscolaire : des rencontres avec le manager et les directrices sont régulières afin de préparer des projets communs. En ce moment, préparation du Carnaval le 7 avril et des « 10 jours sans écran » courant mai.

5.6 Les projets pédagogiques (dates évènements, sorties et actions pédagogiques) :

- Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque d'Olivet depuis le mois de novembre.
- Fête de Noël avec la présence du Père Noël, intervention du groupe musical du DAME Cigale pour tous les élèves.
- Sortie cinéma (PS, MS et classe UEMA) : le 1^{er} décembre (La farandole des couleurs)
- Fête de la Galette le 23 janvier avec défilé des reines et des rois.
- Spectacle L'ombre des choses (MS) organisé par la municipalité : le 30 janvier
- Opération « vente de crêpes » : le 6 février afin d'aider au financement des sorties pédagogiques et de la classe poney. Nous remercions les parents pour leur participation.
- Sortie cinéma (GS et classe UEMA) : le 10 février (En attendant la neige)
- Journée de l'arbre (GS) : le 5 mars au Larry

En prévision :

- La classe Nathalie (PS/GS) se rendra deux fois à la bibliothèque d'Olivet : « Partir à l'aventure » le 13 mars et « Les copains d'abord » le 5 juin.
- Carnaval : le 7 avril
- Opération gâteaux le 26 mars afin d'aider au financement des sorties pédagogique de fin d'année et à la classe découverte poney
- Classe découverte poney pour les classes de GS : les 27, 28, 30 avril et 4 mai
- Piscine (GS et classe UEMA) : à partir du 4 mai, deux fois par semaine (lundi et jeudi matins)

Rappel de l'accompagnement nécessaire des parents

- Sortie cinéma (PS et MS) : le 26 mai (La petite taupe)
- Sortie pédagogique à la ferme saute-moutons de Tigy le 2 juin (en attente de confirmation)
- Fête de fin d'année sur le thème du voyage : le 26 juin

6. SECURITE

Deux exercices de mise en sécurité ont été réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- Le mardi 3 février : évacuation des locaux suite à une alerte incendie, un troisième exercice sera réalisé avant la fin de l'année scolaire.
- Le mardi 10 février : mise à l'abri des élèves dans le couloir attenant à la classe de Delphine (et dans le dortoir

pour les PS) dans le cadre d'un exercice « risque naturel / vents violents ».

7. Questions des représentant de parents d'élèves

Ecole :

Une sieste peut-elle être proposée aux élèves de moyenne section au regard de la place disponible ?

Un temps de repos a été proposé aux élèves de moyenne section en période 1 et 2 (de septembre à décembre).

Les élèves de moyenne section sont regroupés de 13h45 à 14h30 dans la classe de Delphine, ils travaillent la phonologie.

Ce n'est pas dans un souci de place dans l'école que nous ne proposons pas de sieste mais un choix pédagogique.

Un temps de repos peut être proposé à certains enfants pour lesquels les familles en font la demande pour le bien-être et les besoins de l'enfant.

Y a-t-il des inscriptions en maternelle pour l'année prochaine ?

Il n'y a pas de retour pour l'instant.

La réunion du prochain conseil d'école aura lieu le mardi 16 juin.

La séance est levée à 19h24, les participants sont remerciés.

À Olivet, le 12/03/2026

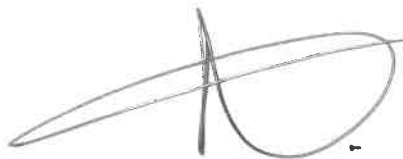
Présidente de séance



Mme OUDOT

Secrétaires de séance









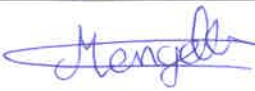



Mme NOLLET



M. SAUTEREAU



CONSEIL ECOLE du 12 MARS 2026

NOM Prénom	Fonction	Signature
LOUDOT Nathalie	Directrice	
SAUSSAC Bénédicte	Directrice pde Enfance et Citoyenneté	
NEUZILLE Néeémie	Responsable patrimoine bâti	
MAGHFOUR Samia	I EN St Puyvé St Mesmin	
DENOIX DANIEL	Conseiller Municipal.	
MEUNIER SYLVIE	ATSEM.	
NOUET Aurélien	Parent élève	
SAUTEREAU Agnès	Enseignant	
MENGELLE Delphine	Enseignant	
VIVERNET Pierre	manager d'école	
BOILE Valérie	Enseignante	
CHATEAUX SANDRINE	Parent ELEVE	
GUYONARD H Marie	Parent d'élève	
MAUBOUET Frédéric	Parent d'Elève	